

5. DIPLÔMES

L'UA délivre le titre officiel espagnol de Master Universitaire aux participants qui auront obtenu 120 ECTS. Le CIHEAM délivre le Diplôme de Spécialisation Postgraduate aux participants qui auront obtenu un total de 60 ECTS après avoir réalisé la première partie complète du Master.

6. CRITÈRES D'ADMISSION

La première partie du Master s'adresse à des participants qui devront répondre aux conditions suivantes:

- Diplôme universitaire en rapport avec la thématique du Master ; de préférence diplômes de Biologie, Sciences de la Mer, Économie, Administration et Direction d'Entreprises Agronomie, Droit, et d'Ingénieur Agronome ou Halieutique.
- Connaissance de l'espagnol, qui sera la langue de travail préférentielle du Master. Pour les candidats admis mais ne maîtrisant pas cette langue, un stage intensif d'apprentissage de l'espagnol sera organisé par le CIHEAM ou le Centre Supérieur de Langues de l'Université d'Alicante, afin d'atteindre le niveau requis.
- Compréhension de l'anglais, car certaines conférences ainsi qu'une partie du matériel pédagogique seront dans cette langue.

Il sera tenu compte du dossier académique (75%) et de l'expérience professionnelle (25%) dans ce domaine de spécialisation. Auront priorité les candidats ayant obtenu une bourse compétitive octroyée par un organisme international.

7. PRÉ-INSCRIPTION ET DROITS D'INSCRIPTION

La période de pré-inscription et d'inscription ainsi que la documentation à présenter figurent sur <https://web.ua.es/es/continua/preinscripcion.html>. Une fois pré-admis, les candidats devront s'inscrire avant la date limite fixée par l'Université d'Alicante selon le calendrier officiel.

Les droits d'inscription s'élèvent à environ 2 400* euros pour chacune des années académiques du Master. Ce montant comprend la documentation du cours, l'assistance aux cours théoriques, pratiques et séminaires, et les frais de voyage technique et des visites. Les frais de voyage, logement et nourriture ne sont pas compris. En cas de participation partielle, les droits d'inscription seront proportionnels à la durée en crédits.

Les participants devront justifier obligatoirement, dès le début du Master, qu'ils sont en possession d'une assurance médicale qui couvre l'Espagne. Pour les moins de 28 ans, les droits d'inscription comprennent une assurance scolaire.

*Ce prix est indicatif et peut varier à l'inscription selon le tarif du crédit fixé par la Generalitat Valenciana par voie de Décret du Conseil.

8. BOURSES ET AIDES

Divers organismes publics et privés pourront octroyer des bourses pour participer au programme. Ces bourses pourront couvrir en totalité ou seulement en partie les droits d'inscription. Sur le site web du Master figurent aussi différents programmes d'aides destinés à subventionner des études postgraduates.

Les candidats de pays membres du CIHEAM (Albanie, Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie) pourront solliciter des bourses couvrant la totalité ou partie des droits d'inscription, ainsi que des bourses couvrant les frais de voyage et de séjour. Les bourses seront octroyées en fonction du dossier académique, et priorité sera accordée aux candidats de pays en voie de développement. Les demandes de bourses devront être effectuées avant le 4 mai 2019 sur l'adresse suivante : <http://www.admission.iamz.ciheam.org/es/>. Uniquement les participants ayant obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 7 sur 10 lors de la première partie du Master pourront opter à une bourse octroyée par le CIHEAM pour la deuxième partie du Master.

Sous réserve de confirmation finale, des bourses seront aussi destinées aux candidats des Parties contractantes et Parties non-contractantes collaboratrices de la CGPM (Albanie, Algérie, Bulgarie, Croatie, Chypre, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Japon, Liban, Libye, Malte, Monaco, Monténégro, Maroc, Roumanie, Slovénie, Syrie, Tunisie et Turquie ; Bosnie-Herzégovine, Géorgie et Ukraine).

Les candidats d'autres pays souhaitant bénéficier d'un financement devront le demander directement à d'autres institutions nationales ou internationales telles que la Commission européenne, la Banque mondiale, etc.

Pour la deuxième partie du Master, des aides à la mobilité de la Faculté des Sciences de l'Université d'Alicante pourront être octroyées aux élèves effectuant des stages externes curriculaires ou TFM en entreprises ou institutions nationales ou internationales.

9. INFORMATION ET CONTACT



Facultad de Ciencias

e-mail: master.ciencias@ua.es

Téléphone: +34 965903557 - Fax: +34 965903781

Web: <https://ciencias.ua.es/es/estudios/master/master-en-gestion-pesquera-sostenible.html>



Instituto Agronómico Mediterráneo de Zaragoza

e-mail: iamz@iamz.ciheam.org

Téléphone: +34 976716000 - Fax: +34 976716001

Web: <http://www.iamz.ciheam.org/fr/education/masters/fisheries.html>

Organisé par:



Universitat d'Alacant
Universidad de Alicante



CIHEAM

en collaboration avec



et avec le soutien technique de



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



General Fisheries Commission
for the Mediterranean
Commission générale des pêches
pour la Méditerranée



Universitat d'Alacant
Universidad de Alicante



CIHEAM

Master International en GESTION DURABLE DES PÊCHES

(8e édition)

Alicante (Espagne), octobre 2019 – juin 2021



Diseño: Gabinete de Imagen y Comunicación Gráfica de la Universidad de Alicante © Febrero 2019



I. INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Les ressources halieutiques sont une excellente source d'alimentation, mais constituent de plus un moteur de création d'emploi dans les zones côtières. Selon la FAO, les livraisons de poisson destinées à l'alimentation, en provenance aussi bien de la pêche de capture (marine et continentale) que de l'aquaculture, représentent environ 17% de l'approvisionnement total en protéines animales. Parallèlement, le commerce mondial du poisson et des produits de la pêche a connu un essor considérable au cours des dernières décennies, environ 36% de cette production étant exportée. Ces statistiques, néanmoins, ne doivent pas cacher la situation inquiétante des ressources halieutiques, rendant nécessaire d'en améliorer la gestion pour garantir une exploitation assurant stabilité et durabilité à long terme.

Pour obtenir et interpréter les données sur lesquelles repose la gestion, il est indispensable de disposer d'experts possédant une formation multidisciplinaire, couvrant des domaines aussi divers que la biologie, l'économie, la sociologie ou le droit, ce qui leur permet d'examiner et d'évaluer les ressources halieutiques et de proposer des mesures de gestion faisant appel à différentes techniques telles que la simulation mathématique, la statistique, les enquêtes, les évaluations ou la négociation. Il est donc du plus grand intérêt d'assurer la formation de ces experts pouvant conseiller les acteurs engagés dans le monde varié de la pêche : différentes administrations (à l'échelle locale, régionale, nationale ou supranationale), pêcheurs (artisans, semi-industriels, industriels), différents groupes sociaux (armateurs, syndicats, consommateurs, transformateurs, etc.).

Par ailleurs, étant donné que l'espace marin est un domaine international, il est nécessaire d'établir une méthode et un langage communs entre les experts de divers pays qui se partagent les différents fonds de pêche. La formation de spécialistes pouvant contribuer, depuis leurs différents pays, à favoriser la recherche de mesures coopératives bénéficiant à tous les acteurs en jeu est le grand défi abordé par ce Master.

L'objectif du Master est d'offrir une spécialisation de haut niveau en matière de gestion des pêches, moyennant :

- Une analyse du système des pêches, ses mécanismes d'exploitation, commercialisation et gestion, en insistant sur la perspective d'évaluation des ressources et l'interprétation économique du problème des pêches.
- Une vision multidisciplinaire de la gestion des pêches sous l'angle de diverses sciences telles que la biologie, l'économie, le droit et la sociologie.
- L'acquisition d'expérience quant à l'utilisation de nouvelles techniques et méthodes permettant de développer une gestion des pêcheries plus efficace et adaptée aux contraintes sociales et environnementales.
- L'initiation à la recherche, en appliquant de façon critique les connaissances, le savoir-faire et les compétences acquises, au traitement de problèmes réels se rapportant à la gestion des pêches.

2. ORGANISATION

Le Master est organisé conjointement par l'Université d'Alicante (UA), le Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), à travers l'Institut Agronomique Méditerranéen de Zaragoza (IAMZ), le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (MAPA), à travers le Secrétariat Général des Pêches (SGP). La Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) apportera un soutien technique dans la limite de son mandat.

3. ORGANISATION ACADÉMIQUE ET PROGRAMME

Le Master se déroule à temps plein sur deux années académiques complètes [120 crédits, conformément au Système Européen de Transfert de Crédits (ECTS)].

La première partie du Master (60 ECTS), à orientation professionnelle, a lieu à Alicante, à la Faculté des Sciences de l'UA (d'octobre 2019 à juin 2020 pour cette 8e édition). Le programme est délivré par des enseignants hautement spécialisés appartenant aux institutions organisatrices et par des professeurs invités de grande renommée provenant d'institutions internationales et d'universités, de centres de recherche, de l'administration et d'entreprises privées de différents pays. Cette partie est structurée en matières complémentaires mais indépendantes afin de permettre, si souhaité, l'assistance partielle à certaines d'entre elles. Cette partie exige des participants un travail personnel et une participation active. Les enseignements théoriques seront complétés par des séances pratiques, travaux dirigés, séminaires ouverts et visites techniques, ces activités favorisant l'échange d'idées entre professeurs, professionnels et participants. Les matières qui constituent cette première partie, leur contenu et les crédits qui sont assignés à chacune d'elles sont les suivants :

- 1. Introduction à l'écosystème marin, aux ressources halieutiques et à l'aquaculture (6 ECTS)**
Structure et caractéristiques des écosystèmes marins. Les ressources halieutiques. Introduction à l'aquaculture.
- 2. Analyse statistique et utilisation de bases de données (5 ECTS)**
L'analyse statistique. Bases de données des pêches. Systèmes d'Information Géographique.
- 3. Dynamique des populations exploitées (5 ECTS)**
Unités de population. Concepts de base en dynamique des populations. Recrutement, croissance et mortalité. Sélectivité. Capture et effort de pêche. Normalisation de l'effort de pêche. Sources de données pour la dynamique des populations.
- 4. Théorie et modèles d'évaluation des pêches (6 ECTS)**
Modèles globaux ou de production. Modèles structurés par âge. Méthodes directes d'évaluation : prospections halieutiques par zone de balayage et prospections acoustiques. Un modèle écologique : Ecopath (Ecological Pathways Model). Points de références obtenus à partir des différents modèles et des règles d'exploitation.
- 5. Économie fondamentale et facteurs de production en matière de pêche (4 ECTS)**
Fondements d'économie. L'activité des entreprises dans la filière des pêches. Les bateaux et la technologie de pêche
- 6. Commerce et transformation des produits de la pêche (4 ECTS)**
Le commerce de la pêche à l'échelle mondiale. Les institutions du commerce mondial. Le commerce des produits de la pêche et leur marketing. Comportement du consommateur et études de marché. Le contexte économique de la pêche
- 7. Théorie et application de modèles bioéconomiques et d'indicateurs économiques et sociaux (6 ECTS)**
Modèles bioéconomiques statiques et dynamiques. Application de modèles bioéconomiques (MEFSTO). Modèles structurés par âges et gestion optimale. L'emploi d'indicateurs économiques et sociaux.
- 8. Cadre institutionnel : coopération et recherche (4 ECTS)**
La coopération internationale. La recherche halieutique.
- 9. Droit maritime et dimension socioculturelle (5 ECTS)**
Cadre juridique et institutionnel international du droit de la mer: La politique commune de la pêche (PCP) de l'Union Européenne. Gestion administrative de l'aquaculture. Gestion administrative de la pêche. Application de la législation sur les pêches. La dimension historique des communautés liées à la pêche. La dimension socioculturelle. La dimension sociopolitique.
- 10. Objectifs et instruments des politiques de pêche (5 ECTS)**
Objectifs de la gestion des pêches. Mesures techniques et instruments de régulation. L'impact environnemental des pêches et des rejets. Réserves marines d'intérêt halieutique. Récifs artificiels. Le contrôle de la pêche. La FAO et les organisations régionales des pêches (ORP). La politique commune de la pêche (PCP) de l'Union Européenne.

11. Politiques appliquées en matière de pêche (5 ECTS)

Le rôle des communautés autonomes (gouvernements régionaux) pour la gestion des pêches. Le point de vue des pêcheurs. Le rôle des ONG. Le rôle des consommateurs, outils de certification (MSC). La gestion des pêches dans différents pays : typologie et importance.

12. Visites institutionnelles (5 ECTS)

Visites techniques et conférences dans le cadre d'institutions de l'administration, centres de recherche, organisations de pêche, industries de transformation et marchés.

Pendant la deuxième partie du Master les participants complètent 60 ECTS consacrés à une initiation à la recherche, à un stage externe, et à la réalisation d'un Travail de Fin de Master (TFM) qui présente les résultats d'un travail original de recherche. Cette partie se déroule à l'Université d'Alicante ou dans d'autres institutions collaboratrices pendant une période de 10 mois, qui commencera à partir de septembre 2020 pour cette 8e édition. La Direction du Master s'engage à guider les élèves dans leurs contacts et leur recherche de thèmes de travail, institutions d'accueil et éventuelles aides économiques. Les crédits de cette deuxième année académique sont distribués comme suit :

13. Introduction à la recherche (15 ECTS)

Outils fondamentaux pour la recherche d'information et de documentation, et apprentissage de méthodes et de techniques applicables à la recherche halieutique.

14. Stage externe (15 ECTS)

Le stage externe aura lieu dans des départements de recherche, entreprises privées et autres institutions collaboratrices du Master, afin que l'étudiant réalise un apprentissage des techniques et méthodes d'étude, en rapport avec le thème sur lequel il fera son TFM. Il est également possible de faire des stages extracurriculaires, par exemple en participant à des campagnes d'évaluation des pêches à bord de bateaux de recherche océanographique.

15. TFM (thèse de Master) (30 ECTS)

Le Travail Final de Master aura pour objet un des thèmes abordés lors du programme, sera axé sur la gestion ou la recherche en matière de pêche, et pourra avoir lieu dans des institutions internationales, universités, centres de recherche, services de l'administration et entreprises privées. Le travail expérimental pour l'élaboration du TFM sera mené sous la direction d'un encadreur possédant le titre de docteur et ayant une vaste expérience.

4. PROFESSEURS ET INSTITUTIONS COLLABORATRICES

Le programme de la première partie du Master est délivré par plus de 70 professeurs provenant d'institutions internationales, d'universités, de centres de recherche, de services de l'administration et d'entreprises privées notamment:

- Université d'Alicante
- Université de Barcelone
- Université de Girona
- Université de Vigo
- Université de A Coruña
- Université de Santiago de Compostela
- Université de Murcia
- Universitat Politècnica de Catalunya
- Universitat Politècnica de Valencia
- Université de Ege à Izmir (Turquie)
- SGP-MAPA
- Service des Pêches du Gouvernement des Îles Baléares
- Generalitat Valenciana
- Institut Social de la Marine
- Institut Espagnol d'Océanographie
- Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique
- Institut Technologique pour le Contrôle du Milieu Marin de Galice
- Institut National de Recherche Halieutique du Maroc
- Institut de la Mer du Pérou
- Commission européenne
- Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique
- NAFO
- WWF
- MSC
- Sea Around Us
- CEPESCA
- Association Nationale de Fabricants de Conserves de Poisson et de Fruits de Mer
- MERCASA
- Organisations de pêcheurs
- Coopérative d'Armateurs de Vigo
- OPAGAC
- Groupe Balfegó
- Probiotec
- SIMRAD

Sous réserve de leurs disponibilités, la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) et le Département des Pêches et de l'Aquaculture de la FAO fourniront un soutien technique dans la limite de leur mandat.

